

DIRECTION GÉNÉRALE

SUJET N° 03

**ECOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE**

**CONCOURS DIRECT D'ENTREE EN 2027 AU CYCLE SUPERIEUR DE
FORMATION DES INSPECTEURS DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE
L'ECOLE DU PERSONNEL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE
L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE : SESSION DE JUILLET 2026**

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : ORGANISATION JUDICIAIRE

DUREE : 03 HEURES COEFFICIENT : 03

REPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES

1. Quelles sont les juridictions compétentes pour connaître des infractions dont un(e) mineur(e) a été victime ?
2. Quelles sont les juridictions suprêmes de Droit commun en Côte d'Ivoire ?
3. le Tribunal du travail est-il une juridiction de droit commun ? justifiez votre réponse.
4. Quels sont les, composition et fonctionnement des Services du siège, du parquet, du greffe, de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, au sein du tribunal de première instance ?
5. Quels sont les modes de saisine, du tribunal de simple police, du tribunal correctionnel, du Juge des enfants ?
6. Quelles sont les juridictions compétentes pour connaître des crimes, délits et contraventions ?
7. Quelles différences faites-vous, entre les fonctions du Juge des Tutelles et, celles du Juge des enfants ? comparez-les.
8. Quelle est la différence entre une juridiction de droit commun et une juridiction spéciale ?
9. Quelle est la composition du tribunal pour enfants et du tribunal criminel pour enfants ?
10. Quelle est la juridiction d'instruction du premier degré ?